

Les enseignants du collège Henri Wallon
146 rue Jacques Salvator
93300 Aubervilliers

A l'attention de Monsieur le Recteur
de l'académie de Créteil Daniel Auverlot

S/C du Directeur académique des services
départementaux de l'éducation nationale
(Seine-Saint-Denis) Antoine Chaleix

S/C de la Proviseure de la Cité scolaire Henri Wallon,
Madame Pascale Rolain

Aubervilliers,
Le 21 mai 2020,

Objet : demande de délégation en visioconférence à propos de la DHG 2020/2021

Nous souhaitons vous rencontrer en visioconférence afin d'obtenir des réponses concernant l'organisation de la DHG 2020/2021 et sa mise en œuvre au sein du collège Henri Wallon à Aubervilliers.

- **la question des dédoublements.**

L'administration souhaite mettre en place des dédoublements supplémentaires en Mathématiques et en Français, arguant les mauvais résultats des élèves du collège aux épreuves terminales du DNB. Ces dédoublements sont mis en place aux dépens des dédoublements existants actuellement en 6e en SVT et en espagnol. Ces dédoublements sont nécessaires afin de manipuler en sciences et de pratiquer l'oralité en langue vivante. La circulaire n° 2015-106 du 30 juin 2015 prévoit en effet que les groupes à effectifs réduits soient prioritaires pour les sciences expérimentales et les langues vivantes étrangères. Ces dédoublements ont été mis en place il y a plusieurs années et l'équipe pédagogique dans son ensemble souhaite leur maintien en l'état ainsi qu'un abondement de la DHG afin de mettre en place les nouveaux dédoublements souhaités par l'administration.

- **la création d'un poste en maths.**

Il y a suffisamment d'heures depuis plusieurs années pour créer un poste supplémentaire en mathématiques. Nous souhaitons renforcer l'équipe avec la venue d'un nouveau collègue titulaire qui stimulera le plaisir d'apprendre des élèves ainsi que leurs résultats scolaires. Seules la stabilité des équipes disciplinaire et la confiance de l'institution permettront une amélioration des apprentissages des élèves.

- **La question des Langues et cultures de l'antiquité**

Le latin perd deux heures dans la répartition de la DHG 2020/2021. L'heure de grec en troisième disparaît tout simplement. L'ouverture culturelle que procure le latin ainsi que le dévouement de la collègue et l'intérêt toujours croissant de ses élèves pour la discipline sont ici méprisés. A titre d'exemple, leur travail leur a permis de gagner le concours du Calame d'or en 2018 et ce, loin devant les établissements des beaux quartiers. Nous demandons avec force que ces heures de latin et de grec soient rétablies et notre DHG abondée.

- **sur la réorganisation à marche forcée des UPE2A**

Pendant le confinement, nous avons appris par retour de mail, qu'une réorganisation complète du dispositif UPE2A est sur le point d'être opérée. Cette décision a été prise sans concertation de l'équipe pédagogique concernée.

Le dispositif tel qu'il avait été mis en place à Wallon impliquait notamment :

- **Des heures dédiées aux disciplines scolaires scientifiques, littéraires et artistiques. Ces heures étaient dispensées par un professeur dont c'est la spécialité et qui avait été formé au public allophone.** Elles permettent de préparer les inclusions en classe banale, en initiant un travail spécifique et différencié sur les programmes en fonction du niveau des élèves (6^e, 5^e, 4^e ou 3^e. Il ne s'agit donc pas uniquement de travailler « le français (ou lexique) des disciplines » comme le ferait un professeur de FLE/FLS. Ce travail contribue à pallier les risques de décrochage scolaire des élèves allophones inclus en classe banale, la problématique du décrochage étant déjà très présente et importante à Wallon.

- Un partage possible des heures de FLS et de suivi ex NF entre les différents professeurs car nous pensons que les passerelles entre classe banale et UPE2A doivent se multiplier pour faciliter les apprentissages. **Pour cela, la question des UPE2A ne peut pas être traitée indépendamment du reste de l'offre pédagogique et sans concertation de l'équipe engagée dans le suivi des élèves allophones.**

- Des heures de natation étalées sur toute l'année scolaire car nous ne pouvons pas inclure des élèves âgés de 14 à 16 ans en EPS 6^{ème} afin de leur apprendre à nager. L'heure de natation nous a déjà été retirée pour la seconde moitié de l'année, depuis la rentrée 2019.

- 4 heures de suivi pour les anciens élèves d'UPE2A, comme le prévoit le dispositif. Depuis la rentrée 2019, deux heures seulement ont été offertes à ces élèves. Aujourd'hui, nous n'arrivons pas à obtenir de réponse claire sur ce point et **les 4h de suivi n'apparaissent pas dans la DHG.**

Enfin, à titre informatif, les enseignants d'UPE2A (mathématiques, physique chimie, SVT, musique, Arts plastiques, Histoire géographie) avaient l'an dernier bénéficié d'une formation dispensée au sein de l'établissement afin d'adapter leurs contenus pédagogiques à un public non francophone. Cette ANT avait été prise en charge par un professionnel du Casnav qui a accompagné l'équipe de Wallon dans l'aménagement et la pérennisation du dispositif UPE2A au sein de l'établissement.

Le système que nous décrivons plus haut nous a donc été recommandé par le rectorat de Créteil qui en a validé les principes. Dans l'intérêt des élèves, l'équipe pédagogique souhaite vivement maintenir et pérenniser ce dispositif.

- **La tenue des conseils d'administration DHG et les injonctions contradictoires de la direction.**

Nous avons demandé à plusieurs reprises la tenue d'un conseil d'administration afin que les élus des représentants des enseignants, des parents et des élèves puissent étudier et discuter la répartition proposée par l'administration. Les années précédentes, ces CA se tenaient début février. Ce CA n'a pas été convoqué. Des « conseils pédagogiques » ont été convoqués puis

annulés. Puis le covid19 et le confinement sont arrivés. A la place du CA, des « conseils pédagogiques » ont été organisée en visioconférence. Dans la mesure où cette instance n'est pas démocratique, aucun vote n'a été possible. Rien n'est donc acté. Par ailleurs, alors que la DHG n'a pas été discutée en CA et que les mutations intra-académiques n'ont pas encore eu lieu, l'administration a exigé que les équipes pédagogiques remontent les répartitions de services le « plus vite possible ». Ce n'est pas possible en l'état. Nous demandons donc la tenue de ces CA et la transmission des documents nécessaires à la bonne tenue des débats dans les délais impartis par la loi. Nous demandons le respect des avis exprimés par l'équipe enseignantes.

Nous souhaiterions pouvoir échanger avec vous sur tous ces sujets et en espérant une réponse favorable de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, nos sincères salutations,

Les enseignants du collège Henri Wallon à Aubervilliers réunis en heure syndicale le jeudi 21 mai